



## Formation « Initiation »

### CYCLE 2 : Clôturer sa comptabilité sur ISTEA, réaliser ses déclarations & analyser son résultat

Lundis 04 décembre 2023 et 15 janvier – 05 février – 11 mars 2024, de 9h à 17h, en présentiel, à Brignoles (83)

Inscriptions jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

#### Coût de la formation :

700€ pour 28h de formation

#### Pour les cotisants VIVEA :

Prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite de 3 000€ par an et par contributeur

#### Financement CPF/Pôle

#### Emploi/OPCO /autres :

Nous consulter

#### Indicateur de résultat :

91% de satisfaction lors de la session 2022

### Objectifs de la formation :

Clôturer sa comptabilité annuelle sur ISTEA

Procéder aux déclarations fiscales et sociales

Analyser son résultat pour prendre des décisions de gestion

### Public visé :

Cette formation s'adresse aux agriculteurs et agricultrices installé.es, du Var et départements limitrophes, souhaitant tenir leur propre comptabilité et s'appropriier les éléments comptables pour gérer leur entreprise.

### Prérequis :

Avoir saisi les pièces comptables de l'année à clôturer sur le logiciel ISTEA

#### Renseignements et inscriptions :

Florentine DUJARDIN

MIN51 – 15 avenue Pierre Grand – 84953 CAVAILLON Cedex-

Tél. 06 12 09 90 13 – [afocg.paca@gmail.com](mailto:afocg.paca@gmail.com)

#### Une formation organisée par l'ARDEAR PACA

N° Organisme de formation : 93840372284

N° SIRET : 50925249000032



Retrouvez nos formations sur : [www.inpact-paca.org](http://www.inpact-paca.org)

Document mis à jour le 26/09/2023



## Formation « Initiation »

### CYCLE 2 : Clôturer sa comptabilité sur ISTEA, réaliser ses déclarations & analyser son résultat

Lundis 04 décembre 2023 et 15 janvier – 05 février – 11 mars 2024, de 9h à 17h, en présentiel, à Brignoles (83)

#### Modalités pédagogiques :

Apprentissage en situation réelle par expérimentation : chaque participant vient avec son ordinateur et ses pièces comptables.

En cas de difficulté, les interrogations sont énoncées à l'ensemble du groupe et l'échange est favorisé pour faire émerger les solutions.

#### Moyens d'encadrement :

Florentine DUJARDIN, animatrice-formatrice

#### Modalités d'évaluation :

Auto-évaluation par chaque stagiaire en fin de formation, en lien avec l'animatrice-formatrice

Questionnaire de satisfaction stagiaire.

**Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire à la suite de la formation.**

#### Accès aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter en amont de la formation pour prévoir les adaptations.

#### Programme de la formation :

##### Lundi 04 décembre 2023 – 9h00-17h00

Se familiariser avec l'assistant clôture en travaillant sur un cas pratique

##### Lundi 15 janvier 2024 – 9h00-17h00

Vérifier sa saisie annuelle

Enregistrer les opérations de fin d'année (dettes, créances)

##### Lundi 05 février 2024 – 9h00-17h00

Passer les écritures d'inventaires (stocks)

Vérifier la cohérence de son dossier avant clôture

##### Lundi 11 mars 2024 – 9h00-17h00

Préparer sa déclaration de TVA et sa déclaration de revenus

Analyser son résultat pour prendre des décisions de gestion

#### CREDIT D'IMPÔT A LA FORMATION

Le crédit d'impôt pour la formation des dirigeants d'entreprise est un dispositif au profit de toutes les entreprises relevant d'un régime réel d'imposition sur les bénéfices (impôt sur le revenu ou sur les sociétés). Il est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

#### ETRE REMPLACÉ POUR SE FORMER

Certains départements/régions ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût du service de remplacement lorsque vous venez en formation.

Plus de renseignements : [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)